



Informations légales relatives à l'Index égalité professionnelle femmes-hommes

Mis à jour le 27/02/2026

Index égalité professionnelle femmes-hommes : 90/100

Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes : 35/40

Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes : 35/35

Indicateur pourcentage des salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15/15

Indicateur nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5/10